

Conseil Intercommunal de l'AIAB - Commission des travaux

17 JUIN 2019

Préavis du Comité de direction de l'AIAB n°04/2019 Demande de crédit de CHF 300'000.- destiné à financer le réaménagement de l'ancienne bibliothèque du bâtiment C, de l'infirmierie et de la salle de réunion du bâtiment A

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers Intercommunaux de l'AIAB,

La commission des travaux du conseil intercommunal de l'AIAB s'est réunie le 6 juin 2019 à Borex. M. Didier Zumbach était excusé. Elle remercie MM Jean-Luc Vuagniaux et Denis Kupferschmid, membres du CODIR, présents lors de la réunion, qui ont répondu à toutes les questions formulées par la commission.

Les représentants du bureau Egger architecte ont présenté le projet et détaillé les montants indiqués dans le préavis.

Projet :

Les travaux projetés, objets du présent préavis, consistent en :

1. la réaffectation de l'ancienne bibliothèque située au deuxième étage du bâtiment C,
2. la mise en conformité de l'usage de la mezzanine sise au troisième étage du bâtiment A,
3. les locaux de l'infirmierie situés au rez-de-chaussée du bâtiment A doivent être adaptés par l'agrandissement d'une des trois fenêtres placées en imposte. Et pour des questions d'esthétique et de confort, un agrandissement d'une fenêtre de la salle de réunion située au même niveau sera réalisé.

Justification:

- l'aménageant, dans l'espace libéré de l'ancienne bibliothèque, de salles dites de dégagement aux dimensions réduites et destinées à des cours à effectif restreint, libèrera ainsi des salles de dimensions normales qui seront à même d'accueillir des classes à effectifs complets. Des locaux destinés à la pédagogie spécialisée, faisant actuellement défaut, sont également prévus d'y être aménagés. Cela permettra ainsi d'augmenter la capacité d'accueil du CSBC à 600 élèves environ, repoussant ainsi l'échéance d'un futur agrandissement (bâtiment D) de quelques années.
- la mezzanine accueille actuellement une salle pour cours d'informatique dont l'utilisation à cette fin n'est pas autorisée pour des raisons de sécurité incendie,
- afin de répondre aux exigences en matière de santé et de salubrité, les locaux de l'infirmierie situés doivent être adaptés par l'agrandissement d'une des trois fenêtres placées en imposte et donnant à l'extérieur.

- Ces changements répondent aux demandes de l'ESEP ainsi qu'aux besoins, toujours grandissants, de l'enseignement scolaire.

Pour plus de détails, se référer au préavis n°04/2019

Avis de la commission

Les travaux envisagés, tels que décrits dans le préavis, répondent de manière simple et sans chichis aux buts recherchés.

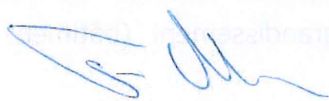
Recommandation au Conseil

Au vu de ce qui précède, la Commission des travaux vous recommande, Mesdames les Déléguées et Messieurs les Délégués,

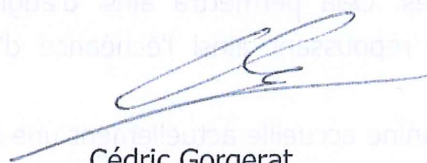
1. D'approuver le préavis d'investissement n°04/2019 : Collège primaire et secondaire de Borex-Crassier: Demande d'un crédit de CHF. 300'000.- destiné à financer le réaménagement de l'ancienne bibliothèque du bâtiment C, de l'infirmierie et de la salle de réunion du bâtiment A;
2. D'accorder un crédit de CHF 300'000.- pour la réalisation des travaux ;
3. De financer ce montant par un emprunt bancaire selon les conditions du marché, dans le cadre du plafond d'endettement ;
4. D'amortir cet investissement de CHF 300'000.- sur une période de 30 ans, à raison de CHF 10'000.- par année, la première fois aux comptes 2020, par le compte 352.390.1 ;
5. Charges d'exploitation : cet investissement ne génère pas d'autres charges supplémentaires que celles enregistrées jusqu'à présent pour l'installation en fonction ;
6. D'autoriser le CODIR à entreprendre les travaux.

Gingins, le 12 juin 2019

Les membres de la commission :



François Mathey



Cédric Gorgerat

Didier Zumbach, excusé